

Edito



Des atouts qui se renforcent

Le territoire de la communauté de communes dispose de nombreux atouts à faire valoir pour s'engager dans la voie du développement touristique.

Peut être, avons-nous pensé, durant toutes ces dernières années, que Vassivière, considéré comme l'un des sites majeurs du Limousin, offrait à lui seul une attractivité suffisante pour attirer une clientèle touristique sur l'ensemble de notre région.

C'était à l'évidence une erreur et nous avons pendant tout ce temps quelque peu négligé de restaurer, de valoriser tout ce qui participe de la beauté et de l'âme d'un pays, son histoire, sa culture, son patrimoine, ses paysages... De même, nous n'avons pas dégagé suffisamment de moyens pour accueillir les touristes et assurer la promotion de ce vaste territoire autour de Vassivière.

La création récente d'un Office de Tourisme Intercommunal professionnel, la mise en valeur de plusieurs sites majeurs de la communauté de communes, la construction prochaine à Bourgneuf d'une maison du territoire, l'ouverture, l'entretien et le balisage de nombreux chemins de randonnée, constituent les premières pierres d'une série d'actions destinées à favoriser les activités touristiques sur l'ensemble du territoire communautaire.

La communauté de communes de Bourgneuf - Royère de Vassivière entend également travailler en étroite collaboration avec les intercommunalités voisines ainsi qu'avec le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et le Pays Sud Creusois pour mettre en cohérence nos politiques touristiques et coordonner nos actions. C'est ainsi que nous pourrions organiser, multiplier et diversifier l'offre touristique à l'échelle d'un vaste espace au cœur duquel Vassivière pourra retrouver son essor et apporter sa pleine contribution au développement touristique de toute cette région.

La douceur creusoise, la diversité et la quiétude des paysages, la richesse patrimoniale, font que notre pays n'a rien à envier à d'autres. Ce ne sont pas des premiers touristes de la saison 2006 qui nous démentiront, notre pays possède un pouvoir de séduction à nul autre pareil. Nous devons nous en convaincre pour perdre nos complexes et profiter pleinement de notre région. Bonnes vacances chez nous.

Jean-Claude Michaud

Président de la communauté de communes de Bourgneuf - Royère de Vassivière

Tourisme Une offre en boucle



Sites naturels, rivières, cascades, landes, forêts, petit patrimoine bâti... Le territoire intercommunal offre de nombreux attraits touristiques. Découvrez les en empruntant la boucle de randonnée reliant Bourgneuf à Royère de Vassivière.

Dans ce numéro

**L'Office
de Tourisme
Intercommunal
est né**

(page 3)

**La communauté
de communes
accueille
le Tour du Limousin**

(page 5)

**Votre
agenda
de
l'été**

(pages 7 et 8)

Une station service à Royère de Vassivière

(page 2)

Economie

Une station service à Royère de Vassivière



Une station service de proximité aux couleurs de la communauté de communes vient d'ouvrir à Royère de Vassivière. L'événement est de taille car depuis novembre 2003, il n'y a plus de distribution de carburant dans la commune et la station la plus proche se trouve à Faux-la-Montagne. Pour faire le plein, l'automobiliste ou le routier doit parcourir au moins 15 km.

Usant de sa compétence économique dans le cadre du maintien des activités de première nécessité, la communauté de communes a donc décidé d'installer à l'entrée de Royère de Vassivière, en bordure de la RD

3, une station automatique double piste avec une réserve de 25 m³ de gasoil, de 15 m³ de sans plomb 95 et de 10 m³ de

sans plomb 98. La distribution avec paiement par carte bancaire se fera 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Des comptes clients avec carte seront ouverts pour les professionnels.



La communauté de communes assurera en régie la gestion de cette station. Elle a passé une convention avec la com-

mune de Royère de Vassivière qui mettra du personnel à disposition pour la surveillance de l'équipement et l'ajustement des prix.

Les travaux, dont le coût s'élève à 210 000 € HT, sont subventionnés à près de 75 % conjointement par l'Etat, le Conseil général de la Creuse et le Comité des professionnels de la distribution de carburant.

Cette station, la seule du canton, est vitale pour l'économie locale. En offrant un service de proximité permanent, elle devrait éviter "l'évasion" des usagers de la route

(autochtones et touristes), renforcer l'attractivité de la cité et consolider l'économie locale.

Zones d'activités

La sécurité d'abord !



Sur les zones d'activités économiques, on ne plaisante pas avec la sécurité surtout quand il s'agit de protéger des installations classées. En matière de défense incendie, la réglementation, drastique et contraignante, exige notamment des réserves d'eau importantes avec un débit de 60 m³/heure sous pression d'un bar. Ces normes, naturellement respectées pour

les nouvelles zones de Royère de Vassivière, Langladure et Rigour-Nord, sont également de rigueur sur les sites plus anciens.

C'est le cas de la zone d'activités bois de La Chassagne créée il y a 15 ans et qui doit être dotée des équipements obligatoires. Cela a amené la communauté de communes à rechercher, en étroite collaboration avec les entreprises implantées, la solution la plus performante et la mieux adaptée à la protection de ce site qui accueille la société Cosylva avec ses 60 salariés et la scierie Bourgameuf Bois avec une vingtaine d'employés.

Pour la défense incendie, cette zone a un besoin total en eau de 1300 m³. Il existe déjà une réserve de 400 m³ que les industriels vont équiper, en mutualisant les frais de surpresseurs et de poteaux incendie pour les premières urgences ; mais il faut créer, pour le deuxième niveau d'intervention, un bassin de 900 m³ dans lequel les véhicules de secours pourront puiser l'eau. Aménagé avec un parking spécifique accessible à cinq camions de pompiers, ce bassin sera alimenté à partir des eaux de ruissellement et de pluie.

Les travaux, dont le coût s'élève pour la communauté de communes à 110 000 € HT et pour lesquels l'Etat a promis une subvention..., seront achevés début octobre.

Commerce, Artisanat, Services

La DCT va injecter 1,6 million d'euros

La Démarche Collective Territoriale (DCT) en faveur du commerce, de l'artisanat et des services vient d'être lancée pour 3 ans sur le territoire du Pays Sud Creusois. L'objectif est de dynamiser l'économie locale en soutenant des projets individuels ou collectifs, cela en complément des aides existantes auxquelles peuvent prétendre les entreprises. Une somme de 1,6 million d'euros va ainsi être injectée par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et le syndicat mixte du Pays Sud Creusois. Cette enveloppe devrait générer 4,7 millions d'euros d'investissements sur le territoire. La démarche se décline en 11 actions. Certaines sont collectives comme la réalisation d'une étude des tournées alimentaires sur le territoire, l'aide à la mutualisation des moyens de production, l'amélioration de l'attractivité des marchés, l'appui technique pour la définition de programmes d'animation concernant les associations de commerçants-artistes ou encore l'organisation de stages de créativité pour les créateurs-repreneurs. D'autres actions sont individuelles comme l'accompagnement des futurs cédants, le soutien à la compétitivité, la modernisation des locaux professionnels à vocation touristique ou l'extension des aides régionales à l'embauche. Deux animatrices de la DCT, Sarah Poyeton et Stéphanie Bujadoux, sont à la disposition des chefs d'entreprises et des porteurs de projets pour les informer et les aider à constituer leurs dossiers de demandes d'aides. Pour mieux cerner les préoccupations individuelles, ces deux animatrices n'hésitent pas à venir dans les entreprises.

Des permanences sont programmées à Aubusson (Mairie, 50, Grande-Rue), Bourgameuf (34, rue de Verdun), Crocq (Communauté de communes du Haut Pays Marchois, 2, place de la Mairie), et au Moutier-d'Ahun (CIATE, 2, rue Simon-Bauer).
Pour tout renseignement, contactez Sarah Poyeton, (tél. 05 55 51 95 38).

Tourisme

L'Office de Tourisme Intercommunal est né

En privilégiant l'aménagement et la valorisation de l'espace naturel, la communauté de communes est en phase avec l'évolution du tourisme en France. Avides de grands espaces et de nature, les vacanciers du XXI^e siècle recherchent l'authenticité et plébiscitent les "séjours verts". Avec, entre autres, le site de Vassivière, les cascades et la lande d'Augerolles, l'étang Bourdeau classé Natura 2000, avec ses sentiers de randonnée aménagés, avec ses cours d'eau, son petit patrimoine bâti... l'intercommunalité dispose d'une offre touristique majeure capable de séduire tous les vacanciers à la recherche d'un grand bol d'air.

Une offre touristique qui englobe également monuments historiques, sites emblématiques, musées...

Consciente de ses atouts, la communauté de communes se donne aujourd'hui les moyens de les promouvoir à travers un Office de



Laëtitia et Marie, vous accueillent.

touristiques avec la mise en lien des sites s'appuyant sur une thématique commune (les maçons, les chevaliers, l'électrification, les mines...).

Créé à la suite d'une large concertation



Lors de l'assemblée constituante de l'OTI.

Tourisme Intercommunal (OTI) au nom très évocateur : "Eaux, Tours de Bourgueuf et Royère de Vassivière". Cet organisme qui vient de voir le jour et auquel a été transférée la compétence "Développement touristique", bénéficie d'une subvention de fonctionnement intercommunale pour remplir plusieurs missions :

- l'accueil des touristes avec l'objectif de les retenir sur le territoire en les informant de toutes les manifestations programmées, des diverses activités proposées, des possibilités d'hébergement et de restauration ;
- la promotion touristique du territoire avec l'édition d'un guide d'accueil, d'un topoguide pour les sentiers de randonnée et une présence dans tous les documents régionaux et départementaux (catalogues, guides, agenda...);
- la coordination des actions locales initiées par des intervenants publics ou privés en matière touristique ;
- la définition et le montage de produits

avec les professionnels du tourisme, les propriétaires hébergeants et les maires de l'intercommunalité, cet Office de Tourisme mutualise l'offre de 18 communes. Les deux autres, Royère de Vassivière et Saint-Martin-Château, dépendant du SYMIVA (Syndicat mixte de Vassivière), travailleront toutefois en étroite coopération avec l'OTI.

Basé à Bourgueuf, l'OTI est un établissement privé à statut associatif avec à sa tête un président élu, Claude Royère, et un conseil d'administration composé de 18 membres représentant les professionnels, les associations, les organismes et les particuliers intéressés au tourisme auxquels s'ajoutent 11 membres de droit (9 représentants de la communauté de communes et les deux conseillers généraux du territoire).

Le fonctionnement de la structure est assuré par deux personnes chargées du développement touristique, de la conception des produits, de l'accueil, de l'information et de la promotion touristique.

Le conseil d'administration de l'OTI

18 membres représentant les professionnels, les associations, organismes et individuels intéressés au tourisme, élus lors de l'assemblée générale :

Sylvie BATEROSSE (Bourgueuf), Marie-Christine BORAU (Montboucher), Carole CHARRIER (Bourgueuf), Martine COTIN (Bourgueuf), Nicole COULON (Bourgueuf), Jean-Claude DEMARGNE (Bosmoreau-les-Mines), Pierrette DRAPIEWSKI (Saint-Pardoux-Mortierolles), Annie FAYETTE (Bourgueuf), Catherine GAUDY (Saint-Pierre-Chérignat), Raymond LALANDE (Bourgueuf), Michel LAROCHE (Saint-Dizier-Leyrenne), André LAROUDIE (Royère de Vassivière), Dominique LAVOIR (Soubrebost), Paul LILLE PALETTE (Royère de Vassivière), Francis ROUSSET (Bourgueuf), Claude ROYERE (Bourgueuf), Joël ROYERE (Bourgueuf), Christine SALADIN (Masbaraud Mérygnat).

Membres de droit

Neuf membres représentant la Communauté de Communes, désignés lors d'un conseil communautaire :

Thérèse BETTON (Saint-Martin-Château), Daniel CHAUSSADE (Montboucher), Christian CHOMETTE (Bourgueuf), René COULON (Bourgueuf), Marinette JOUANNETAUD (Bourgueuf), Liliane MAKOWIAK (Bosmoreau-les-Mines), Jean-Dominique MEUNIER (Saint-Amand-Jartoudeix), Jean-Michel PAMIES (Saint-Martin Sainte-Catherine), Jean-Luc PETIT (Saint-Dizier Leyrenne).

Deux conseillers généraux des cantons de Bourgueuf et de Royère de Vassivière : Jean-Jacques LOZACH et Bernard LABORDE

Le bureau

Président : Claude ROYERE

Vice-présidente : Marie-Christine BORAU

Secrétaire : Sylvie BATEROSSE

Trésorier : Francis ROUSSET

Secrétaire adjoint : Joël ROYERE

Trésorière adjointe : Annie FAYETTE

Autres membres : Jean-Claude DEMARGNE, Pierrette DRAPIEWSKI, Michel LAROCHE, Dominique LAVOIR.

Office de Tourisme Intercommunal "Eaux, Tours de Bourgueuf et Royère de Vassivière"

6, rue de Verdun, 23400 Bourgueuf

Tél. 05.55.64.12.20

mail : eaux-tours@wanadoo.fr

Accueil :

Laëtitia COLMAIRE et Marie FARGES
(du lundi au samedi : 9 h 30 – 12 h 30 et 14 h – 18 h).

Randonnée

un atout majeur : La boucle Bourganeuf - Royère de Vassivière

La randonnée constitue l'offre touristique majeure de la communauté de communes qui poursuit l'aménagement et le balisage des sentiers sur l'ensemble du territoire donnant ainsi l'occasion aux promeneurs de découvrir la beauté des sites naturels et la richesse du petit patrimoine bâti.

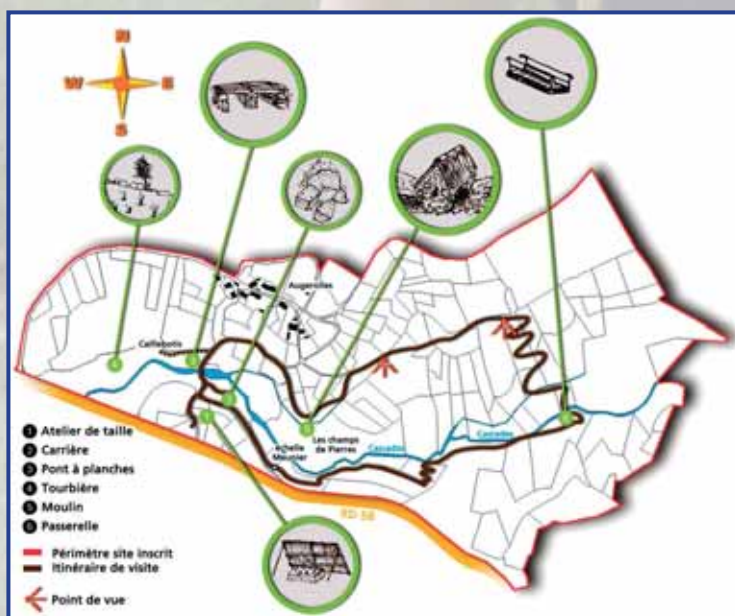
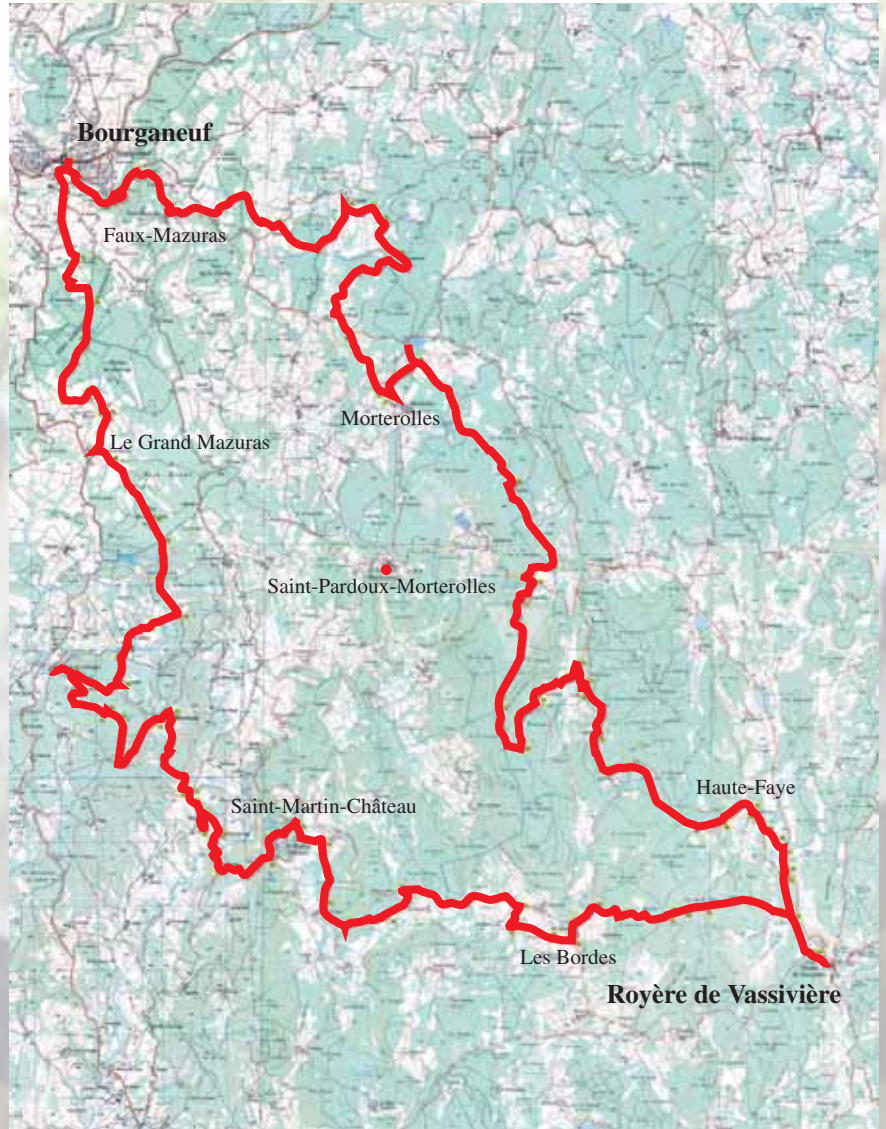
La plus belle réalisation, à ce jour, est la boucle de randonnée Bourganeuf - Royère de Vassivière, un parcours de 55 km inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade, statut qui assure la pérennité du tracé.

Le randonneur ne s'ennuiera pas en parcourant ce circuit qui passe par de magnifiques hameaux – Chignat (Soubrebost), Morterolles (Saint-Pardoux - Morterolles), Haute-Faye et Les Bordes (Royère de Vassivière), le Grand et le Petit Mazuras (Faux-Mazuras), – et traverse des sites naturels comme les Gorges du Verger (Bourganeuf), l'étang Bourdeau, les cascades et la lande d'Augerolles (Saint-Pardoux-Mortierolles), la cascade des Jarrauds (Saint-Martin-Château) ou encore les Roches de Mazuras (Faux-Mazuras).

Tout au long de la boucle de randonnée, des gîtes des chambres d'hôtes et des restaurants sont prêts à accueillir les promeneurs pour une brève étape.

Pour permettre une traversée Nord-Sud de l'ensemble du territoire, la communauté de communes a en projet un itinéraire semblable vers le nord, entre Saint-Dizier-Leyrenne et Bourganeuf. Une autre liaison de 5 km a été balisée entre Bourganeuf et Montboucher.

Enfin, la communauté de communes a signé une convention avec l'IUP d'Ahun pour que des étudiants travaillent sur des propositions d'aménagement du sentier de la Moune à proximité du site des roches de Mazuras. Ce dernier itinéraire offre également des variantes dont le superbe passage récemment aménagé dans le Bois des Bœufs (Bourganeuf).



Le circuit des cascades d'Augerolles

A proximité d'Augerolles, il est possible, à partir de la boucle de randonnée Bourganeuf – Royère de Vassivière, de faire une échappée en empruntant le circuit des cascades où les aménagements réalisés par la communauté de communes permettent de découvrir non seulement les magnifiques chutes mais aussi les biefs, la lande, la tourbière, le site des tailleurs de pierres et le moulin réhabilité.



Cinq aires d'accueil pour les camping-cars

Toujours dans le cadre du développement touristique et pour s'adapter à l'évolution des comportements, la communauté de communes aménage actuellement cinq aires de camping-cars qui seront opérationnelles cet été et dont elle assurera l'entretien en collaboration avec les communes concernées. Elles se situent :

- à **Bourganeuf**, à proximité du Champ de foire, derrière la Perception (accès par la RD 912).
- à **Montboucher**, dans le bourg derrière les bâtiments communaux (accès par la place de l'église).
- à **Saint-Junien-la-Brégère**, à proximité de la RD 940.
- à **Saint-Dizier-Leyrenne**, à l'entrée du camping.
- à **Royère de Vassivière**, entre les places Mendès-France et Pierre-Ferrand, en bordure de la RD 3.

Ces aires, d'une capacité de 3 à 5 places, seront équipées d'une alimentation en eau potable, de bornes de vidange des eaux usées et de conteneurs d'ordures ménagères. Elles seront ouvertes au public en permanence à l'exception de celle de Bourganeuf, fermée du mardi soir au mercredi midi pour cause de marché. Limitée à 48 heures à Bourganeuf et Royère de Vassivière, la durée du stationnement sera illimitée sur les trois autres aires. Des panneaux d'informations, placés sur les principaux axes routiers indiqueront ces lieux d'accueil où les communes pourront faire de l'information sur les commerces et services de proximité.

Pour ce programme d'un coût total de 79 000 € HT, la communauté de communes a bénéficié des participations du Département et de la Région et de la coopération des communes qui ont mis les terrains à disposition.

Evénement

La communauté accueille le Tour du Limousin



© Photo Christian Gueirard / Tour du Limousin

Alors que l'« enfant du pays », Raymond Poulidor fête, cette année, ses 70 ans, la communauté de communes s'apprête à accueillir pendant le mois d'août le 39^e Tour cycliste du Limousin, compétition internationale survenant dans la roue du Tour de France et réunissant les meilleures équipes de la saison.

Bourganeuf sera ville étape le jeudi 17 août. Le Village du Tour s'installera au centre ville et le départ réel de la troisième étape sera donné à l'entrée nord de Masbaraud-Mérignat pour une course de 188 km s'achevant à Royère de Vassivière. Au cours de cette étape – pour l'organisation de laquelle la communauté de communes a versé une subvention de 10 671 € – la caravane traversera les communes de Bourganeuf, Masbaraud-Mérignat, Saint-Dizier-Leyrenne, Saint-Pierre-Chérignat, Saint-Martin-Sainte-Catherine, Auriat, Saint-Priest-Palus, Saint-Moreil, Saint-Junien-La-Brégère, Faux-Mazuras, Mansat-la-Courrière, Soubrebost, Saint-Pardoux-Morterolles, Saint-Pierre-Bellevue, Le Monteil-au-Vicomte et Royère de Vassivière.



« *Le Tour du Limousin est une fête* », disait Antoine Blondin, chantre du cyclisme. La 39^e édition ne devrait pas déroger à la légende en venant sur les terres de Poulidor pour fêter ses 70 ans.

Renseignements : Comité d'organisation du Tour cycliste international du Limousin
Tél : 05 55 45 17 17 - Fax : 05 55 45 17 16 -
E-mail : tourdulimousin@wanadoo.fr

Habitat

OPAH : 2005, une nouvelle année de réussite

Le fonctionnement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes donne toujours entière satisfaction.

Au cours de l'année 2005, ce dispositif a permis d'engager l'amélioration de 75 logements anciens, pour un montant total de 590 000 € de subventions attribuées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes, le Conseil général de la Creuse et le Conseil régional du Limousin.

La Communauté de Communes participe à hauteur de 66 000 € de subventions attribuées directement aux propriétaires privés.

27 logements locatifs du territoire communautaire bénéficient des aides de l'OPAH en 2005. Parmi ces 27 logements locatifs : 24 étaient jusqu'alors totalement inoccupés, 21 feront l'objet d'un loyer conventionné et 20 logements connaîtront une réhabilitation intérieure complète.

Quarante-huit propriétaires se sont vus attribuer des aides financières pour faire réaliser des travaux d'amélioration du confort de leur résidence principale.

Les travaux prévus ou réalisés, en quasi-totalité par des entreprises ou artisans locaux, atteignent un total de 1 570 000 € hors taxes tous types de dossiers confondus.

Les propriétaires qui envisagent des travaux d'amélioration de leur(s) logement(s) ancien(s), pour leur propre résidence principale ou pour de la location à l'année, sont invités à prendre contact avec la Communauté de Communes pour obtenir les renseignements nécessaires sur les aides financières disponibles.

Contact : Géraldine DEVAUX – 05.55.54.04.95
opahccbrv.geraldine.devaux@wanadoo.fr

Quand l'école fait son cinéma

Ce matin là, on jouait "La prisonnière du désert" au cinéma Le Régent de Bourgneuf. Les cow-boys chevauchaient, colt au poing, sur grand écran et, dans la salle, les enfants, encadrés par des enseignants, écarquillaient les yeux. Il s'agissait d'une projection programmée dans le cadre d'Ecole et Cinéma en Creuse.

Cette séance réunissait les enfants, garçons et filles, de cinq classes différentes venant de quatre écoles primaires de l'intercommunalité. Sur l'année 2005-2006, cette activité concerne 20 classes du territoire intercommunal, soit 394 élèves. La communauté de communes prend en charge le coût des entrées (2 600 € pour cette année scolaire) et les communes assurent le transport des enfants.

Le dispositif Ecole et Cinéma est coordonné au niveau national par l'association "Les Enfants de Cinéma", qui est à l'origine du projet, et a pour but de former l'enfant-spectateur par la découverte active de l'art cinématographique.



Daniel Domec, chargé de mission :

« Une ouverture sur le monde sensible »

« Ce ne sont pas des sorties récréatives mais pédagogiques », souligne Daniel Domec, coordinateur qui assure le suivi pédagogique de l'action. Cet instituteur a été chargé de mission par l'inspecteur d'Académie pour mettre en place, en 2002, ce projet culturel qui s'intègre dans l'enseignement des arts visuels.

« Toutes les projections font l'objet d'une préparation avec les enseignants auxquels les films sont présentés en salle quelques jours avant leur diffusion aux enfants. Nous proposons aux enseignants des pistes de travail et des documents pédagogiques afin qu'ils puissent, avant la projection, travailler en classe sur l'affiche du film, la musique, les images. Ce travail se prolonge en incitant les enfants à développer leur esprit critique et artistique. On établit ainsi des passerelles entre cinéma, musique, littérature et photo, ce sont autant de moyens d'expression qui donnent une ouverture sur le monde sensible. »

Anthony Rodier, le référent cinéma

L'organisation des séances et la gestion de la circulation des copies de films sont confiées

au deuxième responsable d'Ecole et Cinéma en Creuse, Anthony Rodier qui coordonne aussi les dispositifs Collège au Cinéma et Lycéens au Cinéma. Ayant suivi une formation universitaire en analyse filmique et des études de cinéma, Anthony - qui est employé par la Fédération des Œuvres Laïques du Limousin - est le référent cinéma. « Je m'occupe de tout le côté culturel, précise-t-il. Je travaille en lien direct avec le ministère de la Culture et en étroite liaison avec les enseignants et les exploitants de salles. Ecole et Cinéma est une action sur l'année que le gérant de salle doit intégrer dans sa programmation et c'est important que les enfants soient dans un vrai cinéma pour regarder dans les meilleures conditions un vrai film. »

La programmation se fait à partir d'une liste d'une soixantaine de films actualisée chaque année par une commission du ministère de la Culture. Cette liste est transmise à chaque département où un comité de pilotage sélectionne cinq ou six films (un film par trimestre pour chacun des trois niveaux scolaires).

« Au fil des années, explique Anthony, nous essayons de présenter les différents genres de cinéma comme aujourd'hui le western. Nous cherchons à donner aux enfants les fondements d'une culture cinématographique en leur présentant des films qu'ils ne verront jamais, ni en salle ni à la télé, parce que ce sont des films d'art et d'essai. »



Daniel Domec, Anthony Rodier et Ahmed Bennaamane.

Christophe Ruby, enseignant : « 20% des enfants découvrent le cinéma »

« Certains enfants ne vont au cinéma que quand ils sont à l'école. » Cela ressemble à une boutade mais dans la bouche de Christophe Ruby le constat prend tout son sens. « En gros, 20% des élèves découvrent ici le cinéma, affirme l'enseignant. Quant aux autres, ils ne voient en dehors de l'école que des films très grand public (...) Les enfants sont très exigeants car ils ont tout chez eux, la TV à écran plat, le lecteur de DVD, le magnétoscope. La première fois que nous les avons amenés au cinéma pour voir "Le cerf-volant du bout du monde", un film de 1950, ce fut un tollé général parce qu'on allait voir "un vieux film en noir et blanc". Le film était en couleur et leur a beaucoup plu, les préjugés sont tombés.

Pour ce film, "La prisonnière du désert", nous avons fait tout un travail de préparation sur le vocabulaire du western, les colts, les arcs, les indiens... Nous prolongerons ce travail sur un plan géographique avec une étude sur le désert et sur le plan humain en abordant le problème du racisme. Cette action Ecole et Cinéma nous permet de transmettre un fonds culturel commun aux enfants des différentes écoles du territoire. Lorsqu'ils se retrouveront au collège, ils auront le même bagage cinématographique. »

Le Régent : 12 000 entrées par an

Doté d'une salle de 267 fauteuils avec grand écran et son numérique, Le Régent présente chaque année 120 à 150 films et accueille 8 000 à 12 000 spectateurs.

La programmation est réalisée par Ahmed Bennaamane, responsable de la salle depuis 1985. « Je choisis moi-même les films, dit-il, car ceux que j'aime, le public les aime. »

forces communes Le journal de la communauté de communes de Bourgneuf Royère de Vassivière

Directeur de la publication :
Jean-Claude Michaud

Conception, rédaction, réalisation :
GBL communication

Impression : Rivet P.E. - Limoges

Dépôt légal juin 2006

Crédit photos : communauté
de communes, Lou Chami, Christian
Gueirard / Tour du Limousin, Pierre
Alain Dutheil et Leyrenne Patrimoine